

L'OUEST-CANADIEN.

(Suite.)

Le président du conseil était le gouverneur général de la Compagnie, gouverneur nommé par le comité de cette compagnie à Londres et revêtu de hauts pouvoirs pour administrer tout le pays du Nord-Ouest. Les autres membres étaient l'évêque catholique, l'évêque protestant, le bourgeois du Fort Gary, quelques anciens bourgeois retirés du commerce mais résidant à la Rivière Rouge, le médecin de la Compagnie et cinq ou six autres notables anglais jouissant d'une certaine influence auprès des métis. Ces hommes dont personne ne pouvait contester l'honorabilité étaient cependant tous des amis dévoués de la Compagnie quand ils n'en étaient pas membres, ayant par conséquent intérêt à se ménager ses faveurs. De plus ils étaient administrateurs de l'ancien régime qui était pour eux "l'âge d'or." Le corps le mieux protégé par ce système était certainement la Compagnie car tout en exerçant une influence prépondérante dans le conseil, elle évitait devant le public toute responsabilité quand il y avait des plaintes à porter au gouvernement. Nous ne voulons pas dire que les choses en allaient plus mal pour cela. Ce système allait au pays qui se trouvait à un moment de transitions.

Voici les noms des membres du premier conseil d'Assiniboine inauguré le 12 février 1835:—

Président: Sir George Simpson, gouverneur de la Compagnie;
 Mgr J. N. Provencher, évêque de Saint-Boniface;
 Le Rev D. T. Jones, évêque protestant;
 James Bird, ancien officier de la Compagnie;
 James Sutherland, " " "
 William Cook, John Pritchard, Robert Logan, écuyers.
 Alex Ross, sheriff d'Assiniboine; John McMullen, ecr., John
 Burn, médecin; Andrew McDermott, marchand;
 Cutbert Grant, gardien des prairies.

A cette première réunion du Conseil on passa plusieurs résolutions qui devinrent lois et qui donnèrent satisfaction durant assez longtemps.

1o. Il fut décidé qu'on organiserait un corps de volontaires composé de soixante militaires, soldats et officiers et que ces volontaires seraient exercés tous les mois pour les tenir prêts à marcher à l'appel en cas de besoin.

2o. La colonie fut divisée en quatre districts à la tête de